



Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014~2020

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

☒ L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne

L'Institut Charles Quentin, fondé en 1947, prépare à la formation du BTSA depuis plus de 30 ans et a acquis une expérience d'échanges avec de nombreux pays.

Choix des partenaires

De nombreux échanges ont été réalisés dans le cadre de programmes Comenius dans différents pays d'Europe comme l'Allemagne, Espagne, Pologne, Slovaquie, Irlande. Ces partenaires sont des relais dans la mise en place d'un réseau de professionnels et d'établissements d'enseignement supérieur dans ces pays.

A titre d'exemple notre dernier échange réalisé dans le cadre d'un projet Comenius portait sur la promotion des normes européennes de classement de bois rond en France et en Slovaquie. Un projet a mobilisé la classe de BTSA en produits de la filière forêt bois et une classe de l'école forestière de Preschov à l'Est de la Slovaquie. Dans les deux parties, des professionnels de la filière des deux pays ont été associés au projet comme partenaires. Ce projet s'est étalé sur une année ponctué par des visites préparatoires des enseignants des deux pays.

Par ailleurs, les voyages d'étude annuels à l'étranger notamment en Allemagne, en Irlande et Espagne nous permettent de développer ce réseau de partenariats.

Région géographique

Allemagne, Espagne, Royaume Uni, Irlande, Belgique, Pays Bas, Pays de l'Europe de l'Est (Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Roumanie)

Les objectifs :

Pour les étudiants, l'objectif est de leur faire acquérir des savoirs faire professionnels dans un pays européen tout en pratiquant une langue étrangère qui est une plus value dans leur insertion professionnelle y compris dans un pays autre que celui de l'étudiant.

Pour les personnels, les acquis en mobilité serviront à les transposer aux formations ou aux enseignements de l'établissement pour leur donner une dimension européenne. A titre personnel, l'enseignant va améliorer et innover dans ses pratiques d'enseignement.

Les groupes cibles :

On vise tous les étudiants en BTSA et leurs enseignants prioritairement.

La participation de l'établissement à l'élaboration du diplôme double ne sera effective qu'une fois la semestrialisation mise en place par le Ministère de l'Agriculture. Cela se fera à moyen terme sous forme de crédits ECTS.

La stratégie de l'établissement pour l'organisation et la mise en œuvre des projets de coopération internationale est établie à partir d'une des cinq missions de l'enseignement agricole. Notre établissement prépare à des formations à dominance agricole où la gestion durable est une clé dans nos référentiels de formation. Cette dimension doit être appréhendée dans tous nos projets de coopération internationale. Les énergies renouvelables sont au cœur des préoccupations de l'Europe pour réduire les factures énergétiques et plus encore contribuer à la diminution des gaz à effet de serre. Par ailleurs, les besoins alimentaires doivent être produits en intégrant l'aspect environnemental dans toutes les productions végétales, leurs transformations et leurs commercialisations.

Ayant des formations en productions agricoles, alimentaires et forestières, nos projets doivent s'articuler autour de ces axes fédérant tous les membres de l'union européenne. Les projets seront construits en partenariat avec les entreprises et des établissements partenaires préparés bien en amont des mobilités. Les thématiques recherchées porteront prioritairement sur le développement durable notamment, la gestion forestière durable, l'agroécologie, l'agroforesterie, les écomatériaux, les énergies renouvelables, l'agriculture intégrée, les produits alimentaires issus de l'agriculture biologique.

Les cibles sont des entreprises et établissements où la problématique de gestion durable est prise en compte dans leurs productions et de commercialisation ou dans les programmes d'enseignement.

Nos objectifs sont de développer des stages de 2 mois minimum à l'étranger pour tous les étudiants à moyen terme. A court terme, nous nous fixons comme objectif que 25 % de nos étudiants réalisent une mobilité.

L'échéancier est : année scolaire 2014/2015 : 25% - 2015/2016 : 40% - 2016/2017 : 60% - 2017/2018 : 80% - 2018/2019 : 100%.

Ces stages et échanges à l'étranger est un tremplin pour nos étudiants dans leur épanouissement et aussi une plus value facilitant leur insertion professionnelle dans leur domaine de compétences.

Les impacts escomptés :

1_ Augmenter le niveau de qualification par un stage à l'étranger validé par des situations professionnelles vécues et l'employabilité par une expérience professionnelle à l'étranger valorisée sur son curriculum vitae.

2_ Améliorer la qualité de notre enseignement par la mobilité des enseignants à travers de pratiques professionnelles d'autres pays et les échanges avec leurs pairs.

3_ Relever la qualité de notre enseignement en BTSA par le partage des retours d'expériences entre les étudiants et les enseignants, par la pérennisation et la dynamisation des échanges transnationaux.

4_ Faire le lien avec les organismes de recherche et les entreprises performantes. L'établissement participe au pôle de compétitivité international IAR (Industries Agro-Ressources) en Picardie et Champagne-Ardenne. Une demande de labellisation de nos formations BTSA est en cours.

5_ Améliorer le financement des stages à l'étranger pour les généraliser à tous nos étudiants BTSA.

Signature

E. Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat

- certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires
- déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus+ pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations
- déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne

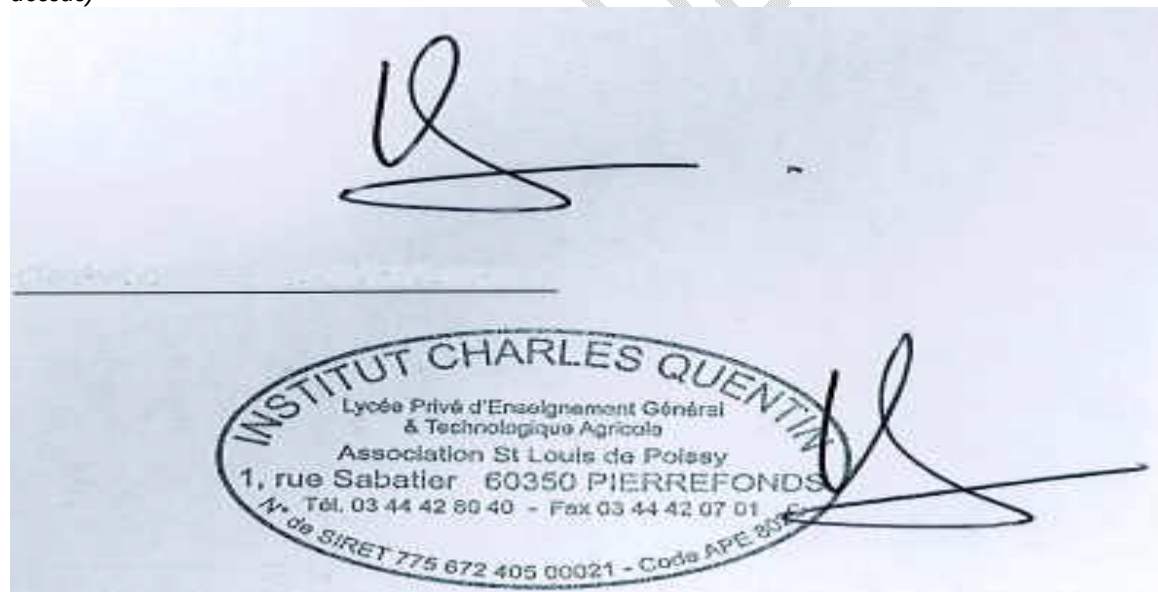
Lieu: **Pierrefonds**

Nom: **Smessaert**

Date (jj/mm/aaaa): **21 / 05 / 2014**

☒ J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données "HYPERLINK"

Signature **originale** du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)



Cachet **original** de l'établissement